

des restrictions. Nous notons que les années-hommes sont censées augmenter de plus de 11,000. Ce n'est guère faire preuve de modération dans le domaine de l'embauche. Nous constatons que les honoraires pour les services professionnels et spéciaux augmenteront de 100 millions de dollars, ce qui montre que le président du Conseil du Trésor ne se soucie nullement de les restreindre. Ils passeront de 708 à 982 millions de dollars cette année.

En terminant, monsieur l'Orateur, les députés de l'opposition réclament trois choses du président du Conseil du Trésor. Tout d'abord, il doit assurer à la Chambre que, lorsque nous serons saisis de budgets supplémentaires des dépenses, ils renfermeront des dépenses imprévisibles et ne représenteront pas seulement l'expansion de programmes existants. Deuxièmement, il doit justifier de façon détaillée les augmentations de la main-d'œuvre et des honoraires des consultants. Troisièmement, il doit préciser quelles répercussions ces hausses auront sur l'inflation, sur les taux d'intérêt et la masse monétaire ainsi que sur l'attitude des Canadiens à l'égard de la modération.

Il faut que le Parlement et les Canadiens sachent si le gouvernement considère que ces augmentations des dépenses gouvernementales auront peu d'incidence sur l'économie ou si les augmentations en question prouvent simplement que le gouvernement, qui a promis de freiner ses dépenses, vient enfin de reconnaître qu'il a perdu tout contrôle. Monsieur l'Orateur, nous attendons avec impatience l'étude de ces prévisions de dépenses.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, à l'instar du député de Grenville-Carleton (M. Baker), je remercie le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) d'avoir bien voulu nous garder dans son bureau, entre 1 et 2 heures cet après-midi, pour nous permettre d'examiner les prévisions de dépenses qu'il a déposées aujourd'hui et les diverses déclarations et communiqués de presse qu'il publie par la même occasion.

La première observation à faire au sujet de prévisions de dépenses aussi importantes—et elle sera utile tant à mes amis à ma droite autant qu'à l'ensemble du pays—c'est que la civilisation coûte cher. Si nous voulons bâtir une société civilisée et convenable pour les gens qui forment ce pays, il nous faudra peut-être dépenser encore davantage. Nous ne sommes pas d'accord avec la théorie voulant que chaque fois que le gouvernement propose certaines dépenses, ce soit un gaspillage et un manque de sagesse.

Le gaspillage nous inquiète et nous voulons que les prévisions de dépenses soit étudiées attentivement. Grâce à la motion inscrite au *Feuilleton* au nom du président du Conseil privé, qui demande que le comité permanent de la procédure et de l'organisation examine notre procédure, nous pourrions améliorer au cours de cette session la manière dont nous étudions les subsides et les dépenses.

Toutefois, monsieur l'Orateur, ce qu'il ne faut pas perdre de vue aujourd'hui c'est avant tout que les impôts et les dépenses gouvernementales ne sont pas uniquement une opération comptable; il ne s'agit pas seulement de faire rentrer de l'argent et de le distribuer, mais d'essayer de répartir les emplois et les richesses du pays de façon à résoudre les problèmes nationaux, c'est-à-dire ceux de la population.

Dans un des communiqués de presse que le ministre nous a donnés aujourd'hui dans son cabinet, mais qu'il n'a pas fait consigner au compte rendu, on trouve la phrase suivante:

Budget principal

Le grand thème du programme des dépenses relatives à l'aide et à l'expansion économique pour 1975-1976 est toujours d'encourager la stabilité et l'équilibre de la croissance économique nationale...

Écoutez ceci:

... et de répartir les revenus et les emplois plus équitablement dans tout le Canada.

Ce sont là de beaux mots, mais venant du gouvernement, ils sont dénués de sens. Le gouvernement affiche tout bonnement une attitude de suffisance, alors qu'il a actuellement 800,000 chômeurs au Canada. Pas plus tard que cette semaine, il a entamé des entretiens avec les ministres provinciaux du Bien-être social pour parler d'un régime de revenu annuel garanti. Au début de 1973, la Chambre a été saisie d'une telle proposition; nous autres, députés, ainsi que les gouvernements provinciaux, avons été portés à croire que le premier pas vers la réalisation du programme serait accompli pendant l'année 1975. Mais cette semaine, les ministres du Bien-être des provinces apprennent que le programme a au moins deux ans et demi de retard.

Une voix: Il sera prêt juste avant les prochaines élections.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Un de mes collègues au fond dit que ce sera juste avant les prochaines élections. Cette situation touche plus de 6 millions de gens. Je propose que nous considérions ces mots comme un test à appliquer au gouvernement: ses politiques visent à répartir plus équitablement les revenus et les emplois dans tout le Canada. Ce test, le gouvernement y échoue lamentablement, et mes amis à droite, s'ils suivaient la politique qu'ils ont préconisée aujourd'hui, subiraient un échec encore plus lamentable.

Des voix: Oh, oh!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Nous remercions le ministre de l'aperçu des prévisions budgétaires qu'il nous a donné. Je ne crois pas révéler de secret en disant que le ministre a laissé entendre dans son bureau, que le député de Grenville-Carleton voudrait réduire les dépenses et que je demanderais davantage d'argent pour notre économie; qu'on reconnaisse notamment que la civilisation coûte cher, que nous allons établir une répartition équitable des emplois et des revenus dans notre pays, parce que nous allons nous y appliquer. Ni la politique fiscale du ministre des Finances (M. Turner), ni les politiques de dépense du président du Conseil du Trésor ne réalisent cet objectif. Ce qu'il nous faut, c'est une répartition équitable des emplois et des revenus.

Des voix: Bravo!

● (1430)

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, lors du discours sur le budget, le 18 novembre 1974, l'honorable ministre des Finances (M. Turner) avait présenté à la Chambre des prévisions budgétaires qui avaient été préparées par les fonctionnaires des divers ministères et qui donnaient un aperçu général de la situation économique et financière de notre pays. Or, aujourd'hui, le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) nous informe que le budget comportera des dépenses additionnelles de 1 milliard 200 millions de dollars, et ce dans le but de donner à notre pays les services et une administration dont les Canadiens ont besoin. Mais lorsque nous étudions en comité les dépenses qui sont effectuées dans les divers